



DES AIDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Communauté de communes Touraine Val de Vienne a décidé d'engager une **Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) « Mieux Chez Moi »** mobilisant des aides publiques pour une durée de trois ans (de sept. 2018 à sept. 2021).

Cette opération permet aux propriétaires occupants du territoire de bénéficier d'une assistance technique et d'aides financières pour réaliser des travaux d'amélioration de leur maison ou appartement. Ces aides peuvent atteindre jusqu'à 70% du coût des travaux et plus dans certains cas.

Particularité novatrice de ce dispositif, seul le reste à charge (coût des travaux moins les subventions) est à financer par le propriétaire.

Bénéficiez de ces aides pour :

RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE en améliorant les performances thermiques des logements par l'isolation et un système de chauffage adapté.

RÉDUIRE LE NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS de plus de deux ans en centre-bourg en accompagnant sur la rénovation dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES en réalisant des travaux d'accessibilité et d'adaptation du logement aux difficultés de mobilité.

AMÉLIORER LE CONFORT en favorisant la réalisation de travaux conformes aux normes de décence et en réhabilitant les logements vétustes.

Pour gagner du temps, connectez-vous à : monprojet.anah.gouv.fr/

Renseignements au Point Info Habitat : **07 55 59 31 65**



Vous pouvez rencontrer le
CONSEILLER
au **POINT INFO HABITAT**

Permanences Point Info Habitat : **07 55 59 31 65**

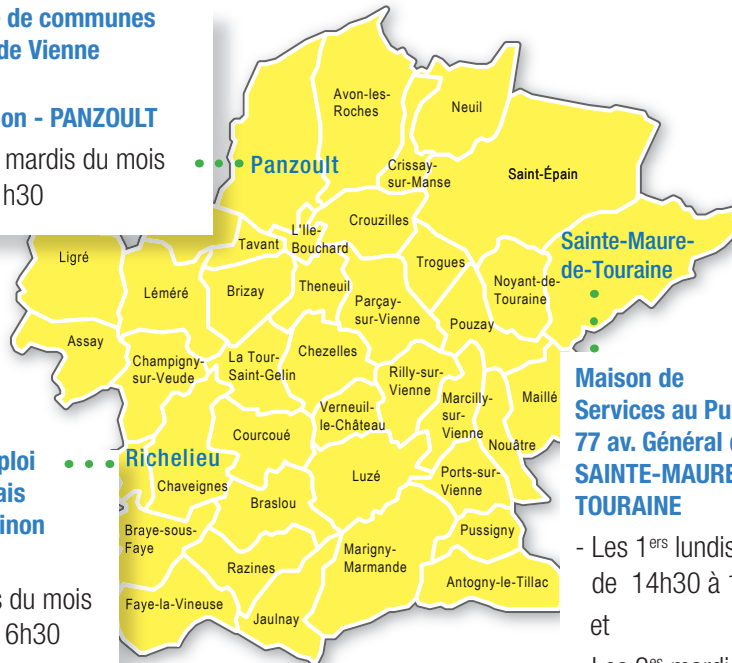
Communauté de communes
Touraine Val de Vienne
1^{er} étage

14 route Chinon - PANZOULT

Les 1^{ers} et 2^{es} mardis du mois
de 9h30 à 11h30

Agir Pour l'Emploi
dans le Richelais
**78 route de Chinon
ZI - RICHELIEU**

- Les 2^{es} lundis du mois
de 14h30 à 16h30
et
- Les 3^{es} lundis du mois
de 9h30 à 11h30



Maison de
Services au Public
77 av. Général de Gaulle
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES

- Les 1^{ers} lundis du mois
de 14h30 à 16h30
et
- Les 3^{es} mardis du mois
de 9h30 à 11h30



Service gratuit d'informations sur l'habitat



07 55 59 31 65

pointinfohabitat@cc-tvv.fr

Communauté de communes
Touraine Val de Vienne





SERVICE GRATUIT D'INFORMATIONS SUR L'HABITAT

Le **Point Info Habitat est un service gratuit** mis en place par la Communauté de communes Touraine Val de Vienne.

Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver entre les différentes structures et les démarches administratives. Le Point Info Habitat vous conseille sur toutes vos questions liées à l'habitat et vous oriente vers le bon interlocuteur en fonction de vos besoins.

En quelques mots le Point Info Habitat c'est :

- 1 numéro de téléphone : **07 55 59 31 65** ;
- Une adresse mail : **pointinfohabitat@cc-tvv.fr** ;
- Des **permanences gratuites** du conseiller du Point Info Habitat (voir carte au dos) et de nos partenaires ;
- Des **aides financières**, développées par la Communauté de communes et avec le soutien de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), au travers de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) « Mieux chez Moi » ; Service en ligne : monprojet.anah.gouv.fr/.
- Des **partenaires** qui se coordonnent pour répondre au mieux à vos besoins.

Le **Point Info Habitat s'adresse à tous les habitants du territoire communautaire**, qu'ils soient, propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires, futurs locataires, primo accédants, jeunes et moins jeunes...

➤ Contactez le Point Info Habitat pour :

- Vos **besoins ou envies** de travaux,
- Des **conseils techniques** (architecture, performance énergétique, urbanisme, financements mobilisables...),
- Des **difficultés à régler des factures d'énergie**,
- Des **conseils pour réduire vos consommations énergétiques**,
- Des **difficultés entre bailleur et locataire**,
- Des **situations d'urgence** (besoin en relogement, insalubrité...),
- Une interrogation sur l'**état global de votre logement**,
- ...

Renseignements au Point Info Habitat : **07 55 59 31 65**

➤ Retrouvez également les **permanences de nos partenaires** sur rendez-vous :

- **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** :
3^e mardi de chaque mois, à la Communauté de communes Touraine Val de Vienne,
14 route de Chinon - 37220 Panzoult de 9h30 à 12h30.
Prise de RDV au 02 47 97 63 56
- **Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)**
1^{er} mardi de chaque mois, à la Communauté de communes Touraine Val de Vienne,
14 route de Chinon - 37220 Panzoult de 9h00 à 12h00.
Prise de RDV au 02 47 60 90 70



Des structures
pour vous **ACCOMPAGNER**

L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH) ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE,
Vous apportent sous conditions, des aides financières sous forme de subventions pour réaliser vos travaux.

LES SERVICES INSTRUCTEURS

Instruisent les demandes d'autorisation de travaux (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...) et s'assurent de la légalité des constructions envisagées.

MAISONS DÉPARTEMENTALES DE LA SOLIDARITÉ

Lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement assurant un service public gratuit de proximité. Permet de rencontrer un assistant social ou un conseiller en économie sociale et familiale.

L'ASSOCIATION JEUNESSE ET HABITAT (AJH)

Accompagne les jeunes de 16 à 30 ans pour trouver la solution de logement ou d'hébergement adaptée à leurs besoins. L'association travaille notamment avec des propriétaires pour les aider à louer leurs biens à des jeunes.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Propose l'aide d'un architecte ou d'un paysagiste conseil pour tout projet de bâtiment ou de jardin (rénovation d'un appartement, extension d'une maison, aménagement d'un terrain...).

SOLIHA INDRE-ET-LOIRE

Recherche avec vous les meilleures solutions techniques et financières pour concrétiser votre projet d'amélioration de l'habitat. Elle guide gratuitement les propriétaires qui souhaitent bénéficier des avantages techniques et financiers mis en place par la Communauté de communes à travers son OPAH.

ACTION LOGEMENT SERVICES

Accompagne les salariés et les jeunes de moins de 30 ans en leur proposant des services et des aides financières* facilitant l'accès au logement ainsi que leur réhabilitation. Toutes les informations sont sur le site actionlogement.fr.

**Prêt sous condition pour votre accession à la propriété ou pour vos travaux d'amélioration de votre résidence.*

L'UNITE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)

Veille à la préservation des espaces protégés et à leur mise en valeur. Assure, en cohérence avec l'A.D.A.C. et le C.A.U.E., des permanences pour délivrer des conseils en amont. L'avis de l'architecte des bâtiments de France est obligatoire pour tous travaux en espace protégé.

L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT (ALEC)

Apporte aux particuliers un conseil technique sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et les aides mobilisables.